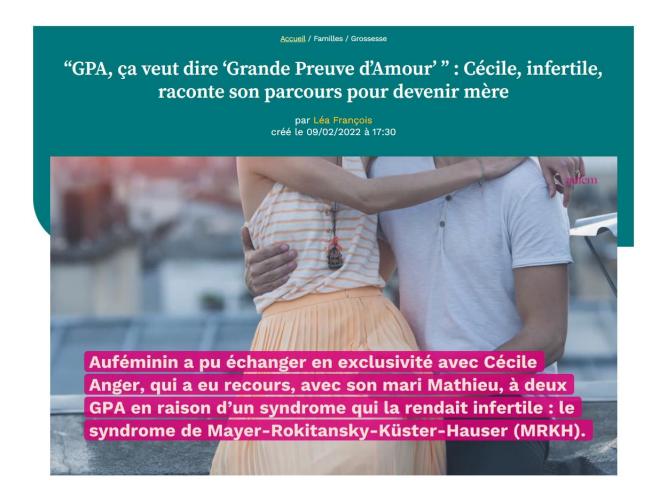
aufeminin



À l'occasion d'une soirée spéciale autour de la GPA ce soir sur France 2, avec la diffusion du film Qu'est-ce qu'elle a ma famille ? d'après le livre de Marc-Olivier Fogel, Auféminin a pu échanger en exclusivité avec un des couples qui a inspiré le livre aussi bien que le film quant à leur parcours GPA. Rencontre avec Cécile Anger au parcours si inspirant!

Sommaire

- 1. <u>"Toute ma vie, je me suis dit que je n'allais jamais avoir d'enfants naturels" : 2003-</u> 2012, l'avant GPA
- 2. <u>"C'est comme si vous rencontriez la personne de votre vie" : la rencontre avec la femme-porteuse</u>
- 3. <u>"Et là je reçois un message sur mon portable qui dit "Nous sommes enceintes"" : une grossesse par procuration</u>
- 4. L'après GPA: un combat qui continue sur le territoire français

GPA, un temps fort intitulé "Gestation pour autrui : le combat des familles" qui donnera lieu, après la diffusion du film Qu'est-ce qu'elle a ma famille ? adapté du livre de Marc-Olivier Fogel, à un débat en plateau suivi d'un documentaire donnant la parole aux enfants issus de PMA et de GPA. Dans son livre, Marc-Olivier Fogel revient sur son expérience de GPA, lui qui a ainsi pu avoir deux filles, mises en regard d'un corpus de témoignages d'autres couples. Que ce soit dans son livre ou dans le téléfilm, le but est identique : se défaire des fantasmes associés à la GPA et replacer au centre de l'attention l'expérience des familles.

Un sujet qui ne cesse de faire polémique mais qui rallie de plus en plus de suffrages chez les Français, en témoigne <u>un sondage Ifop pour femme Actuelle dont les conclusions ont été rendues publiques ce 6 février</u>. On observe ainsi une nette progression de l'opinion publique sur le sujet puisque 71% des Français sont aujourd'hui favorables à la GPA pour les couples hétérosexuels, contre 60% en 2014, et 57% y sont favorables pour les couples homosexuels, contre 41% en 2014. Pour rappel, la GPA (Gestation Pour Autrui) consiste à recourir à une gestatrice qui va, après l'implantation d'un embryon par Fécondation In Vitro, porter l'enfant pour quelqu'un d'autre. Cette pratique, interdite en France, permet aux couples souffrant d'infertilité, aux couples homosexuels ou aux personnes célibataires de pouvoir devenir "parent(s) d'intention", que les personnes aient un lien génétique avec l'enfant (par prélèvement de leur propre sperme et/ou ovule), qu'ils aient un lien partiel ou qu'ils n'en aient aucun.

Dans le cadre de la soirée spéciale GPA au programme ce soir sur France 2, **Auféminin a pu échanger en exclusivité avec Cécile Anger, qui a eu recours, avec son mari Mathieu, à deux GPA** en raison d'un syndrome qui <u>la rendait infertile</u>. Le couple, qui sera présent pour le débat en plateau, a inspiré le livre et le film diffusé sur France 2, **un couple qui milite pour la légalisation de la GPA en France** et qui nous a confié, avec beaucoup de générosité, le témoignage de leur combat de ces 20 dernières années.

"Toute ma vie, je me suis dit que je n'allais jamais avoir d'enfants naturels" : 2003-2012, l'avant GPA

Cécile Anger a 12 ans lorsqu'elle apprend qu'elle est porteuse du **syndrome de Mayer-Rokitansky-Küster-Hauser (MRKH)**, <u>un syndrome congénital qui prive d'utérus</u>, voire de vagin et de trompes, à une époque où la GPA n'est pas encore une option. Elle rencontre

son mari, Mathieu, en 2003 et l'épouse en 2009. Leur désir d'avoir des enfants est fort, et s'ils entament une demande d'agrément pour une adoption, dont ils savent que le parcours sera complexe, ils ne se résignent pas et cherchent le moyen d'aboutir à une naissance naturelle. Un jour, ils tombent sur l'association CLARA qui soutient la reproduction assistée : c'est la première fois qu'ils entendent parler de GPA. C'est aussi la première fois que l'espoir renaît. Entre 2009 et 2012, l'idée fait son chemin dans leur tête, entre recherches et rencontres avec d'autres couples. Le projet semble ardu car la GPA est interdite en France et contraint donc à partir dans les pays où elle est légalisée, comme les États-Unis ou le Canada. Conscients du chemin pavé d'embûches qui les attend, ils se lancent en 2012 dans l'aventure de la GPA et partent en Floride, où ils ont pris contact avec une agence.

Pour le couple, **le défi est double** : car Cécile a un syndrome MRKH assez rare, **elle dispose d'ovaires fonctionnels et entend donc essayer d'utiliser ses propres ovules**, pour éviter de faire appel à une donneuse et que l'enfant bénéficie du lien génétique des deux parents. **Un cas inédit même pour le gynécologue aguerri qui va la suivre aux États-Unis**. C'est le début des tests psychologiques et check up médicaux en tout genre, qui permettront à Cécile de faire une stimulation et une ponction d'ovules en Floride, et d'obtenir 5 embryons.

"C'est comme si vous rencontriez la personne de votre vie" : la rencontre avec la femme-porteuse

En août 2012, Cécile et Mathieu rencontrent la gestatrice qui a choisi de les aider : **avec Kyla, c'est le coup de foudre**. "*C'est comme si vous rencontriez la personne de votre vie, c'était comme une évidence*" raconte Cécile. Car oui, c'est bien la gestatrice qui choisit la famille, et non l'inverse : pour l'aider dans son choix, **les parents d'intention doivent lui envoyer une lettre de motivation** avec des photos, pour lui présenter chaque membre de la famille. "*C'est un moment où il faut y aller à cœur ouvert*", résume-t-elle.

Qu'est-ce qui peut donc pousser une femme à mettre son corps au service d'une autre femme ? Cécile en a eu la réponse, dans ses échanges avec la femme-porteuse qui a choisi de l'aider :

Kyla avait réussi à avoir 3 enfants facilement, et en sortant de la maternité après sa dernière grossesse, elle est tombée sur un flyer de l'agence avec qui on a collaboré, où ils indiquaient rechercher des femmes pour aider des couples. Elle l'avait gardé avec elle et s'était dit "un jour je le ferai". Pour moi, à l'écouter, c'est comme si elle avait une mission, une mission de devoir rendre heureuse une famille. C'est assez fort je trouve. (...) Dans les États où c'est légalisé, comme en Floride ou en Californie, le fait d'être gestatrice est très très valorisant. Les gens sont en émerveillement devant les gens qui font ça.



Des profils qui, avant de pouvoir devenir gestatrices, ont suivi tout un parcours médical mais aussi psychologique, au sein d'une procédure extrêmement encadrée. Après une période de 15 jours, où les deux couples évaluent s'ils souhaitent poursuivre l'aventure ensemble, débute une période de 6 mois d'échanges par mail interposé qui permet à Cécile et Mathieu de créer du lien avec cette femme qui va leur permettre de réaliser leur rêve : "Cétait un besoin : c'est quand même la personne qui va porter votre bébé pendant 9 mois et qui va faire partie de votre vie. Nous, elle fait toujours partie de notre vie : pour vous dire, demain à 9h50 on prend l'avion pour aller la voir. Et on y retourne tous les deux ans !" nous confie-t-elle.

Outre les procédures médicales, des analyses à réaliser aussi bien pour la mère d'intention que pour la gestatrice, **la GPA nécessite une procédure juridique conséquente** pour la mise en place d'un contrat avec la gestatrice, qui acte les statuts de chacun des partis.

"Et là je reçois un message sur mon portable qui dit "Nous sommes enceintes"" : une grossesse par procuration

Après la ponction d'ovules en février 2013, <u>2 embryons sont implantés</u> chez Kyla pour maximiser les chances de grossesse. Un moment fort qui réunit les deux femmes : "Ce moment, je l'ai vécu avec elle : elle ne voulait pas que ce soit son mari qui soit là, elle voulait que je sois là pour la transplantation. C'était très fort comme symbole" confie Cécile.

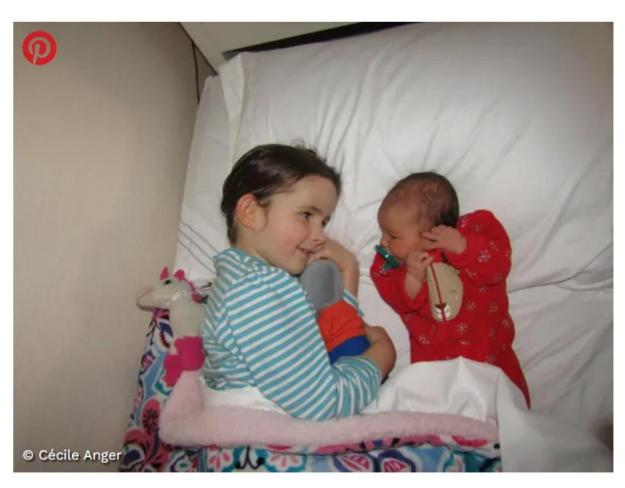
Trois semaines après l'implantation, **Cécile reçoit un sms qui va l'émouvoir aux larmes**, un message où il est écrit "*Nous sommes enceintes*". Après des années d'attente, c'est **une première étape libératrice** : "*Toute ma vie, je me suis dit que je n'allais jamais avoir d'enfants naturels et là, on vous annonce que vous allez être maman. On était sur un nuage, on avait l'impression que c'était irréel*". Dès lors, **Kyla met tout en œuvre pour permettre au couple de suivre, de la manière la plus fusionnelle possible, sa grossesse**. C'est le second défi <u>des couples qui se lancent dans une GPA</u> : une fois que le projet peut se concrétiser, comment bien vivre cette grossesse par procuration ? Kyla leur envoie des pyjamas de naissance, ses échographies, et documente au jour le jour le déroulé de sa grossesse :

Elle voulait faire vivre au bébé ce que moi, je voulais lui faire vivre. C'est vrai qu'on se demande comment on va faire pour créer un lien avec l'enfant à des kilomètres. Et nous, ce qu'on a trouvé, c'était d'enregistrer des chapitres du Petit Prince qu'on lisait à voix haute, et tous les soirs elle lisait un chapitre différent en mettant les écouteurs sur son ventre. On s'est dit que la seule chose qu'on pouvait envoyer à notre bébé, c'était notre voix.

Le jour J, difficile pour Cécile et Mathieu de réaliser qu'ils s'apprêtent à avoir un enfant. **Comme au moment de l'implantation, Kyla ne souhaite être qu'avec Cécile, la future maman de la petite Océane** : "Elle m'a dit : "c'est ta place à toi, c'est toi la maman.

Ça y est, moi j'ai fait mon job, c'est à toi de faire le tien". Et on s'est mises à pleurer toutes les deux". Dès que Cécile a pris le bébé dans ses bras, la peur de ne pas réussir à créer de lien avec un nourrisson qui a grandi dans un ventre qui n'était pas le sien s'est aussitôt évanouie : "Quand j'ai pris Océane dans mes bras, elle a immédiatement arrêté de pleurer, rien qu'en lui parlant. C'est là que je me suis dit que Kyla avait vraiment bien joué son rôle, puisqu'elle reconnaissait ma voix, et celle de son papa". La petite Océane a été présentée à toute la famille de Kyla lors d'une grande party, et ses parents sont repartis les bras chargés de cadeaux, gâtés par une famille qui était devenue l'extension de la leur.

Après la naissance d'Océane en 2013, **le couple a recouru à une seconde GPA auprès d'une autre femme-porteuse, Carmin, qui a donné naissance à Maëlle en 2020**. Ils ont noué des liens puissants avec les deux familles de leurs gestatrices, qu'ils vont voir tous les deux ans, même si cela implique pour eux de ne pas prendre d'autres vacances : "*En fait, on est une immense famille. Tous ces moments passés ensemble, ce sont des souvenirs qu'on ne nous enlèvera jamais. Et 8 ans après, on est toujours autant liés*" confie Cécile non sans émotion.



L'après GPA: un combat qui continue sur le territoire français

Si le bonheur submerge les couples qui parviennent à mener à terme dans de bonnes conditions leur GPA, le retour en France peut parfois faire office de douche froide. Car non seulement la loi française interdit la GPA, mais <u>le gouvernement ne facilite pas les démarches pour faire reconnaître les enfants issus de GPA</u>: "Quand vous revenez en France, vous obtenez globalement très facilement la sécurité sociale, la CAF et la nationalité française. Ce qui est plus dur, c'est ce qu'on appelle la transcription, ce qui permet de transcrire l'acte de naissance de votre enfant né aux États-Unis dans les registres français. Pour certains couples que je connais, ça a pris 8 ans, d'autres 2 ans ou 3 ans" explique Cécile. Une réalité difficile à laquelle Cécile et Mathieu ont échappé :

Nous, on a eu énormément de chance parce qu'on est tombés à deux moments clés : pour la 1ère GPA, la personne de l'ambassade a cru qu'on travaillait aux États-Unis, il n'avait pas compris qu'on vivait en France, donc il n'y a pas eu suspicion de GPA et on a eu la transcription extrêmement facilement. Mais c'est très rare, on a dû faire partie des 1 pour 1000. Et pour la 2e GPA, ça a été grâce au couple Mennesson parce qu'on est tombés juste après la jurisprudence. Il y a eu une brèche entre le moment où ils ont gagné en août 2019, et la révision de la loi bioéthique. Les ambassades avaient ordre de transcrire et de ne plus bloquer les dossiers où il y avait une suspicion de GPA.



Le couple n'a mis que **quelques mois à obtenir la transcription** pour leurs deux filles, **mais cette chance n'est pas représentative de la plupart des histoires, surtout depuis la révision de la loi bioéthique** qui a marqué un pas en arrière en prévoyant une transcription génétique partielle de l'acte : le père génétique est reconnu automatiquement, mais pas la mère qui doit passer par une procédure d'adoption.

Depuis ses 2 GPA, Cécile Anger est très investie dans <u>l'association CLARA</u>, et milite pour autoriser une transcription pour les deux parents. Aux discours des anti-GPA qui brandissent les arguments de "marchandisation du corps" ou "éthique du corps de la femme", elle répond par son expérience : "Ce qui les dérange, c'est le fait d'utiliser une femme. Mais ce n'est pas ce qui se passe en fait, les deux histoires qu'on a vécues, nous, ce n'est pas ça! **Et puis on ne demande pas à toutes les femmes d'être prêtes à porter un enfant pour un autre. Les femmes qui font cette démarche-là sont prêtes à le faire.** Ma sœur m'a dit un jour que la GPA, ça voulait dire 'Grande Preuve d'Amour'', et je crois qu'elle a bien raison".

La route est encore longue pour les militants de la légalisation, un cheval de bataille dont pourraient se saisir certain.e.s candidat.e.s aux élections présidentielles de 2022, vu l'intérêt porté à cette cause par la majorité des Français.e.s.